



COMPTE RENDU SOMMAIRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mille-vingt et un, le 06 décembre, le conseil municipal de la commune de SAINT SIGISMOND dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au foyer communal, sous la Présidence de M. Denis LA MACHE, Maire.
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10
Date de convocation du Conseil Municipal : 01/12/2021

PRÉSENTS : Denis LA MACHE, Eliane MONTAMAT, Jean-Louis CHATAIGNÉ, Elisabeth GUILLOT, Marc MORICE, Luc VRIGNAUD, François FLEURET, Elisabeth BARRANGUET, Géraldine PERRIÈRE

ABSENTS : Cyril MONTAMAT (pouvoir à Elisabeth G)
POUVOIRS : 1

Mme Elisabeth GUILLOT a été élue secrétaire.

Le conseil municipal a validé les comptes rendus des deux dernières réunions ;

OBJET : OUVERTURE D'UN POSTE DE ATTACHÉ TERRITORIAL

REF : D211105A

M. Le maire explique que la secrétaire est actuellement classée depuis 2014 au dernier échelon du grade de secrétaire de mairie (Grade en voie d'extinction). Elle a été inscrite, par le centre de gestion de la Vendée, sur la liste d'aptitude au grade d'attaché territorial au titre de la promotion interne (arrêté du 01/07/2021).

Le Maire propose à l'assemblée, la création d'un poste d'attaché territorial, emploi permanent à temps complet. La charge supplémentaire serait de l'ordre de 3517,92 €/an (toutes charges comprises)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide (9 voix pour et une voix contre) :

- de créer l'emploi d'attaché territorial, emploi permanent à temps complet à compter du 01/01/2022

NB : Une erreur s'était glissée dans la convocation portant sur l'intitulé du poste (« rédacteur » inscrit par erreur au lieu d'«attaché»)

OBJET : DÉBAT OBLIGATOIRE SUR LES GARANTIES DE PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

REF : D211105B

L'ordonnance n° 2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique prise en application des dispositions de la Loi de transformation du 6 août 2019, prévoit, avant le 18 février 2022 et pour toutes les collectivités territoriales et établissements publics, l'obligation d'organiser un débat devant leurs assemblées délibérantes, portant sur les garanties accordées aux agents en matière de protection sociale complémentaire.

M. le maire donne le détail du document émis par le centre de gestion et transmis aux conseillers concernant la protection sociale des agents.

Il précise que le point a été traité lors de la réunion Ressources Humaines à laquelle étaient conviés tous les conseillers et que le détail des points à aborder a fait l'objet d'un document (sur la base du modèle du centre de gestion, transmis à tous les conseillers pour la réunion).

Le centre de gestion devrait lancer une opération globale pour les couvertures obligatoires.

Le conseil propose de voir avec ce dernier si le dossier démarre rapidement ou s'il attend le délai légal obligatoire.

Le Maire propose de voir quelles sont les possibilités offertes, les élus étant plutôt favorables à ouvrir la protection complémentaire sans attendre la date limite.

Le conseil municipal a pris acte des informations transmises

OBJET : TARIFS LOCATIONS 2022 AUTRES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Réf : D211206C

Le conseil municipal après avoir pris connaissance des loyers précédemment votés :

LIBELLÉ	TARIF juillet 2021
Logement Mairie (loyer mensuel)	442,61
Logement école	416,74

Et sur proposition du Maire, décide à l'unanimité

- que les deux loyers subiront l'augmentation prévue au contrat chaque année en juillet
- que cette décision est valable pour la durée du mandat sauf délibération contraire
-

OBJET : Formation des élus – crédits 2022

Le montant du budget prévisionnel alloué à la formation des élus dans le cadre de cette délibération ne peut être inférieur à un plancher fixé par la loi à 2 % du montant total des indemnités de fonction maximales théoriques des membres de l'organe délibérant

Maire	11 901.57 €	
Adjoints 4 620.61 * 3	13 861.83 €	

	25 763.40 €	
Montant mini pour les formations : (2 %)		515,27 €
Montant max 20 %		5 152.68 €
Montant 2021 Dépense inscrite au compte 6535	4 000.00 €	

OBJET : VALIDATION DU CAHIER DES CHARGES DU CENTRE BOURG ET DEMANDE DE SUBVENTIONS

Réf : D211206E

Le cahier des charges pour l'aménagement du centre bourg a été revu avec les services de la DREAL, qui a émis quelques réserves et quelques compléments d'information qui ont été intégrés avec l'aide du parc interrégional du marais poitevin ; ce dernier prépare un dossier intégrant toutes les préconisations.

OBJET : RÉGIME DÉCLARATIF DES CLÔTURES

Réf : D211206F

Le Conseil municipal ayant fait connaître son souhait de passer par une carte communale, Monsieur le Maire souhaite délibérer sur les régimes déclaratifs des clôtures qui pourraient être modifiées, mais demande que le dossier soit validé par la commission compétente au préalable.

OBJET : QUESTIONS DIVERSES

Ref : D210528QD

Commission Environnement et cadre de vie –

Mise en place de la Fibre : Il est rappelé que les propriétaires concernés doivent procéder rapidement à l'élagage des arbres qui gênent l'installation.

Travaux de voirie : le programme voirie réalisé par l'entreprise Rineau donne satisfaction.

Réunion Sydev : Lors de la dernière réunion à laquelle ont participé nos deux délégués, les points suivants ont été abordés:

- Pour les effacements du réseau, des recherches de financement sont en cours dans le cadre du déploiement de la fibre.
- La taxe d'occupation par Orange est bien déjà perçue par la commune.
- Le détail des marchés pour l'entretien de l'éclairage public a été diffusé, Bouygues assure la partie sur le territoire de la CCVSA.
- Un film de présentation est en cours de réalisation pour présenter les compétences du Sydev Il pourrait être diffusé aux conseillers, voir aux habitants.
- Il est à prévoir quelques augmentations du gaz et d'électricité dues à la situation économique. Le Sydev peut accompagner pour les dossiers portant sur l'auto-consommation.
- Une plateforme d'aide informatique pour rencontrer des organismes pour les aides est mise en place.
- Méthanisation : un nouveau système d'organisation est en place avec objectif 2030, 10 % de gaz vert dans le réseau de production

Illuminations : certains élus envisagent le remplacement des illuminations par des décorations en matériaux recyclables

Commission jeunesse et action sociale

La commission se réunira avant fin décembre pour travailler sur le bilan et les perspectives

Foyer de jeunes : Il y a actuellement des participants, mais aucune inscription n'est encore réalisée, car le dossier administratif de création d'une association est en cours.

Aide sociale du département : L'adjointe chargée des affaires sociales a participé à une réunion, elle met à disposition le document correspondant

Commission Culture Communication et animations locales :

Repas des aînés : il a eu lieu le 26 novembre. 56 personnes ont été accueillies. De nombreux retours positifs ont été enregistrés

Arbre de Noël : Il aura normalement lieu le 17 décembre, mais reste conditionné aux conditions sanitaires. S'il est organisé, nous aurons la participation de l'Equipe Mobili'terre, qui suivra les calèches en vélo et organisera (avant le spectacle) quelques jeux pour sensibiliser adultes et enfants

aux enjeux de la mobilité de demain.

Divers

Dépôt sauvage : Un nouveau dépôt sauvage a eu lieu dans le bourg. L'agent technique a réalisé le nettoyage et fait des recherches. M. le Maire mobilise la police communale pour tenter de trouver le ou les responsables qui seront sanctionnés.

Centre socioculturel « Le kiosque » : une réunion a eu lieu avec le Maire et la 1^{ère} adjointe. Le but est de développer plus largement les animations avec les communes, dont St Sigismond . Certaines animations ont déjà eu lieu sur notre commune (relais parents enfants...). D'autres pistes de collaboration sont en préparation.

Dates importantes à retenir :

- Vœux : ils sont actuellement prévus le 08/01/2022 11h – c'est un moment de rassemblement et d'échange qu'il faut essayer de maintenir sauf si la réglementation concernant des conditions sanitaires nous en empêchent. - Attention depuis annulation transmise aux conseillers et habitants
- Dimanches 10 et 24 avril : élections présidentielles,
- Dimanches 12 et 19 juin : élections législatives
- Journée citoyenne : prévue en mai
- 08 mai et 11 novembre
- 13 juillet

Réseau : Des conseillers ont été interpellés par des habitants du canal de Reth concernant les fils de télécommunication qui sont trop bas devant leur domicile ne permettant pas l'accès des véhicules pour les livraisons diverses. La commune se charge de faire la déclaration de sinistre à Orange.

Formation CAUE : Deux élus ont participé à cette formation sur les retours d'expériences sur l'utilisation et la mise en œuvre de matériaux bas carbone dans la construction dans le but de travailler sur l'équipement public.

La secrétaire de séance
GUILLOT Élisabeth



LE MAIRE,
Denis LA MACHE

